

Compte rendu du CA du 22 mai 2024

Présentes : Sylvie David-Guignard, Brigitte Planty, Sylvie Pedroarena.

Excusés : Valérie Bondenet, Anne Franco, Antide Petit, Nicolas Redoutey, Gilles Roussel, Elena Zimmermann.

La séance commence à 14h30.

1) Approbation du compte rendu du CA du 10 avril 2024 :

Après correction de quelques détails le compte rendu est approuvé.

Sa relecture est l'occasion de quelques précisions :

Brigitte Planty rappelle les dispositions des arrêtés régissant les horaires au collège.

Le point concernant les 50 ans de l'ARELAB est également traité au fil de cette relecture : quinze collègues se sont manifestés, intéressés par la demande d'autorisation d'absence qui leur aurait permis d'assister à l'ensemble de la Journée consacrée à cette célébration. Malheureusement, la réponse de l'IPR est négative. Les budgets de l'EAFC (École académique de formation continue) ne le permettent pas, notamment compte tenu de la consommation de RCD (remplacements de courte durée). On se demande alors si la possibilité de solliciter un congé « pour convenances personnelles » existe encore. La question reste en suspens. On récapitule alors brièvement les questions matérielles concernant l'organisation de cette journée, afin de garder du temps pour les délibérations du jury du concours.

2) Délibérations du jury du concours d'affiches de promotion des langues anciennes :

Des candidats se sont présentés dans toutes les catégories, plus nombreux que l'année dernière, vraisemblablement grâce à la diffusion de l'information par l'intermédiaire de l'Inspection pédagogique.

Des lauréats sont proclamés dans chaque catégorie d'affiches (promotion pour le choix de l'enseignement FCA en 6^e, l'option LCA au collège, puis au lycée). N'ayant reçu le travail que d'une seule candidature, le jury décide toutefois de ne pas attribuer de prix pour la promotion de la spécialité LLCA. Le palmarès est affiché sur le site internet.

3) Informations et questions diverses :

Il reste encore des places pour la sortie du 1^{er} juin ; Brigitte Planty se propose d'envoyer l'information sur les adresses mail des personnes inscrites les années précédentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

Secrétaire de séance : Sylvie Pedroarena